

Cont@ct
n° 15 du 15 avril 2014

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Croisière pour les congressistes UFOLEPiens...

Les 11 et 12 Avril, l'UFOLEP tenait son Assemblée Générale à Paris.

Le « paquebot » du CNOSF accueillait nos représentants départementaux et régionaux métropolitains ou ultramarins.

Des moments institutionnels et conviviaux qui ont permis de constater, comme lors des AG précédentes, l'engagement de tous les jours de nos militants...

Les discours à la tribune résonnent pour les représentants des institutions et fédérations amies présents, toujours plus nombreux, comme une invitation à venir partager ce rendez-vous avec nous.

Les présentations de nos nouvelles formules : le Plurisport, le kid bike, l'UFOMove, de nos projets comme les Seniors mettent en évidence :

- les compétences des bénévoles, des professionnels qu'ils soient au sein des groupes nationaux ou des comités départementaux ;
- le fort pouvoir d'innovation de notre fédération !

Ces propositions nous encouragent à agir ensemble pour engager des nouveaux partenariats et partager la richesse de nos différences...

Ne laisser personne sur le bord du chemin quels que soient le moment et l'âge de la vie.

Des exemples, des actions qui nous permettront de faire face aux défis sociétaux...

Qui nous permettrons de faire société !

Ambitieux, nous le sommes persuadés, conscients d'apporter avec nos actions un lien social, un maillon indispensable à l'épanouissement, à l'éducation, à l'insertion, à la santé pour tous...

Tout ce froissement d'idées, ces tempêtes de cerveaux riment avec convivialité...

La soirée du « capitaine » a retenu jusqu'aux petites heures du matin les congressistes qui voulaient s'entraîner et s'essayer à l'« UFOMove »...

Des nouveaux chantiers s'annoncent...

Des nouveaux rendez-vous sont pris...

Les feuilles de route de chacun sont chargées !

Mais le cap est bon, il sera maintenu et les UFOLEPiens ne craignent pas les sautes d'humeur d'Eole...

Michèle ROIG
Secrétaire Générale

POLE VIE FEDERALE

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Assemblée générale nationale de Paris 11 et 12 avril 2014



Résultats des votes

Vous trouverez sur l'extranet du site fédéral www.ufolep.org – rubrique vie fédérale – assemblée générale de Paris 2014 – le tableau récapitulatif des votes qui se sont déroulés les 11 et 12 avril 2014 dans le cadre de cette assemblée.

PARTENARIAT UFOLEP ET ANCV

L'UFOLEP et l'ANCV signent un partenariat visant à permettre à 1 500 jeunes, de 16 à 25 ans, de bénéficier d'une aide au départ en vacances.

Vous organisez des séjours sportifs, socio sportifs, des camps, des raids ? Accompagnez des initiatives de jeunes individuelles ou collectives ? Développez de nouveaux services en direction de vos clubs, jeunes licenciés ou issus de structures partenaires telles que la PJJ, les maisons de quartiers, les Juniors Associations, les antennes jeunes ?

Ce dispositif est pour vous et vous permettra d'accompagner à hauteur de 300 € chaque jeune de votre territoire inscrit dans le dispositif.

Vous trouverez les documents en cliquant sur les liens ci-dessous :

- le cahier des charges du dispositif,
http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Cahier_des_charges.pdf
- la fiche de renseignement des projets,
http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Fiche_Projets_UFOLEP_ANCV.doc

AGIR CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

Le pôle ressources national sport éducation mixités citoyenneté était partenaire d'une journée de conférences / débats sur le thème "Agir contre les discriminations dans le sport" qui s'est tenue le 8 novembre 2013.

Cette journée portée par la direction départementale de Seine-Maritime a mobilisé nombre de chercheurs, d'universitaires et d'acteurs de terrain, unis pour la préservation de l'éthique et des valeurs du sport.

Ce sont ainsi près de 400 personnes qui se sont rassemblées pour cette journée événementielle s'inscrivant dans une dynamique territoriale durable.

Téléchargez les actes des débats sur :

<http://www.semcsports.gouv.fr/download/guide76.pdf>

POLE COMMUNICATION

Lancement du concours photos UFOLEP « Sport et Biodiversité »



C'est le moment de sortir vos appareils photos et de profiter des beaux jours pour réaliser quelques clichés !

En effet, la 3^{ème} édition du concours photos UFOLEP est désormais ouverte !

Cette année le thème « Sport et Biodiversité » sera l'occasion de présenter l'environnement dans lequel vous aimez pratiquer vos activités physiques par exemple...

Envoyez vos réalisations par email aux adresses suivantes : rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr et nvincent.laligue@ufolep.usep.fr ou en utilisant l'application Facebook "[Concours Facebook](#)" sur notre page officielle.

Cette 3^{ème} édition du concours photos souhaite mettre l'accent sur la diversité des êtres vivants et la richesse des écosystèmes.

Consciente de l'impact environnemental des activités sportives sur le milieu naturel, l'UFOLEP s'inscrit dans la Stratégie Nationale de Biodiversité. Son engagement volontaire de 3 ans vient d'être reconnu et récompensé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE).

Maintenant c'est à vous de devenir acteur du développement durable et de représenter la biodiversité à travers vos photos !

Le jeu concours est ouvert à tous, y compris aux non-licenciés, jusqu'au 25 octobre 2014 (17h) avec plus de 200 € en chèques cadeau à gagner !
(cf. règlement ci-dessous).

Règlement du Concours photos UFOLEP

« Sport et Biodiversité » du 8 mars au 25 octobre 2014

Article 1 – Objet

L'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) Nationale dont le siège est situé 3 rue Récamier à PARIS 7^{ème} organise un concours photo intitulé «Sport et Biodiversité ».

La thématique retenue est celle de l'illustration de la préservation de la biodiversité à travers des actes concrets lors de la pratique physique et sportive de tout un chacun.

L'objectif de ce concours est de mobiliser le réseau UFOLEP, d'en valoriser par l'image les actions de mise en œuvre sur l'ensemble du territoire et de l'illustrer via les différents supports de communication.

L'objectif de ce concours est de pouvoir valoriser à travers l'image, l'engagement de l'UFOLEP dans la préservation de la biodiversité. L'activité sportive a un impact sur la biodiversité. Les sportifs pour limiter l'impact de leur pratique doivent apprendre à connaître et à comprendre la notion de biodiversité. La biodiversité s'inscrit essentiellement dans le pilier "environnement" du développement durable. L'engagement volontaire sur 3 ans de l'UFOLEP dans la Stratégie Nationale de Biodiversité (SNB) vient d'être reconnu et récompensé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE). Il s'agit pour l'UFOLEP de sensibiliser et faire connaître à son réseau ce qu'est la biodiversité afin de limiter certains conflits d'usages.

En effet, l'UFOLEP de par ses pratiques interagit avec son environnement et a donc un impact sur la biodiversité. Limiter cet impact est un enjeu essentiel de la société qui doit apprendre à connaître son environnement pour mieux le préserver. Il s'agit donc d'un thème que l'UFOLEP se doit d'aborder auprès de ses adhérents. L'UFOLEP s'implique dans le développement durable depuis 2002 et s'y engage tout au long de l'année 2014 via de nombreux projets dont son concours photos annuel.

L'UFOLEP c'est une vision du sport à dimension sociale pour répondre aux enjeux actuels tels le sport-santé, le sport-handicap, le sport-durable avec des valeurs incontournables comme la solidarité, le faire play, la laïcité et la citoyenneté.

Article 2 – Présentation du concours

Le concours photographique «**Sport et Biodiversité**» est ouvert à tous.

Le concours débutera le 8 mars 2014 à 15h et se clôturera le 25 octobre 2014 à 17h.

Toutefois les photos prises avant le début du concours seront admises, c'est leur envoi qui doit avoir lieu entre les dates mentionnées ci-dessus.

Article 3 – Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (disposant d'une licence UFOLEP ou non licencié).

L'organisateur se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale et / ou électronique des participants.

Sont exclus de toute participation au présent jeu et du bénéfice de toute dotation, que ce soit directement ou indirectement l'ensemble du personnel de la Fédération Nationale UFOLEP, y compris leur famille et conjoints (mariage, P.A.C.S. ou vie maritale reconnue ou non).

Les candidats au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image et avoir l'autorisation des personnes identifiées sur la ou les photos présentées.

Le droit à l'image s'applique dès l'instant où la personne représentée est identifiable.

Cet élément est très important ; une personne dans une foule compacte ou représentée de dos ou de très loin n'est pas considérée comme identifiable. Son autorisation n'est pas nécessaire pour publier la photo.

Article 4 – Cahier des charges

Chaque photo devra illustrer la thématique « Sport et Biodiversité » (selon une ou plusieurs de ses composantes) dans le cadre d'un projet/événement/compétition sportif, d'un mouvement ou d'un geste de situation sportive.....

Sur le cliché, peut apparaître une partie ou la totalité du corps en mouvement.

Ce cliché doit être original, authentique et dans le cas contraire, l'auteur sera poursuivi pour plagiat.

Si une personne est identifiable sur la photo, s'il s'agit de vous, d'un membre mineur de votre famille ou d'une personne de votre entourage, vous certifiez que vous autorisez expressément l'UFOLEP et **tous ses ayants-droit** à fixer, reproduire, diffuser et exploiter cette image, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, en couleurs et/ou en noir et blanc, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, sur tous services audiovisuels et tous services en ligne sur tous réseaux, ainsi qu'à diffuser cette image avec le logo de l'UFOLEP.

Réception des photos par mail à rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr et nvincent.laligue@ufolep-usep.fr ou via la photothèque UFOLEP : reseau.ufolep.org/extranet/phototheque.asp ou via facebook.

La date de réception du mail fera foi. Mentionner dans l'objet du message : « Concours Photo **Sport et Biodiversité** ».

Photo par mail : au format numérique (JPEG) haute définition/résolution, mentionnant votre nom, prénom et nom de la photo. La photo sera sauvegardée et envoyée comme suit :

ConcoursPhotovotrenom.jpeg

Nombre maximum de photos présentables : 3 photos par candidat.

Le texte du mail devra faire état des mentions suivantes :

- Nom et prénom du candidat
- Département
- Brève description du contexte de chaque photo (lieu et date de prise de la photo, nom de l'événement s'il s'agit d'une photo prise sur un événement, en quoi illustre-t-elle le sport et la biodiversité)
- Téléphone portable
- Numéro de licence (si le candidat est licencié UFOLEP, USEP ou adhérent Ligue)

Ce concours est gratuit et n'implique aucune obligation d'achat pour les participants.

L'envoi des photos par mail induit l'acceptation du présent règlement concours photos.

Pour les participants qui ne disposent pas d'un forfait de connexion illimité - La participation au Jeu étant strictement gratuite et sans obligation d'achat, «le concours Photos Sport et Biodiversité» remboursera, sur simple demande du participant accompagnée des documents exigés, les frais de connexion au Jeu, les frais de participation, le montant des photocopies ainsi que les frais d'affranchissement inhérents aux demandes de remboursement.

Le remboursement des frais de connexion engagés pour la participation au Concours se fera dans la limite de 3 minutes de connexion, sur la base du coût de communication locale au tarif France Télécom en vigueur lors de la rédaction du présent règlement (soit 0,16 euros la minute).

Les participants ne payant pas de frais de connexion liés à l'importance de leurs communications (titulaires d'un abonnement « illimité », utilisateurs de câble ADSL...) ne pourront pas obtenir de remboursement.

Les demandes de remboursement sont limitées à une (1) par foyer (même nom, même adresse) et par mois.

La demande de remboursement doit être faite dans un délai maximal de 60 (soixante) jours après la participation pour laquelle le participant demande le remboursement des frais, le cachet de la poste faisant foi.

Le remboursement des frais se fera dans un délai de soixante jours (60), suivant la réception de la demande de remboursement.

Le remboursement se fera sur simple demande écrite à la société organisatrice à l'adresse suivante : 3 rue Récamier PARIS 7^{ème}.

Pour obtenir le remboursement de ses frais, le participant doit adresser une demande écrite contenant les éléments suivants :

- Nom, prénom, e-mail du participant,
- Un relevé d'identité bancaire (RIB),
- Une photocopie d'un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport),
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF-GDF ou France Télécom),
- Une photocopie de la facture

Chaque photographie envoyée doit faire l'objet d'une autorisation d'exploitation préalable du photographe et implique que les photographies sont des créations originales libres de droit.

Les photos retenues par le jury dans un premier temps pourront être exposées dans le cadre du Salon de l'éducation 2014 organisé par la Ligue de l'enseignement du 21 au 24 novembre 2014.

La participation à ce concours photo implique l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement, et la renonciation à tout recours contre les décisions prises par l'organisateur et le jury de l'opération.

Article 5 – Droits des photos

Le participant au concours cède gratuitement à l'organisateur, ainsi qu'à la Ligue de l'enseignement (3 rue Récamier 75 341 Paris cedex 07), les droits de diffusion, de reproduction, de représentation et d'adaptation de ces photographies, pour toute exploitation non commerciale, sur tous supports électroniques (lettres électroniques, site web, réseaux sociaux...) et papiers liés à la communication (brochures, affiches...) de l'UFOLEP Nationale et de son réseau pour une durée de 20 ans.

La participation au concours implique que les auteurs s'engagent à autoriser les organisateurs à utiliser gracieusement leur photographie, et à citer leur nom à l'occasion d'expositions, d'annonces de communication.

Cette autorisation d'exploitation est consentie, pour le monde entier, à partir de l'envoi, pour une durée de 20 ans.

Le participant déclare être l'auteur des photos, ne pas avoir cédé le droit de les exploiter à titre exclusif à des tiers, décharge l'organisateur de toute revendication ou réclamation tenant à la propriété matérielle qu'incorporelle des photos.

Les photographies ne devront pas présenter de caractère obscène, violent ou dangereux, raciste, contraire à l'ordre public, susceptible de nuire à l'épanouissement des mineurs ou porter atteinte à la dignité des personnes ni faire l'apologie des crimes contre l'humanité.

Le participant assume l'entière responsabilité du contenu des images qu'il propose à l'UFOLEP Nationale. En tout état de cause, le participant s'engage à proposer une photographie ou des photographies dont l'image respecte les droits de propriété intellectuelle des tiers et l'ensemble des législations en vigueur et qui sont, d'une manière générale, conformes à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

En tout état de cause, le participant garantit l'organisateur contre toute action en justice qui pourrait être engagée du fait de la photographie qu'il a créée.

Article 6 – Sélection Préalable des photos et désignation des photos gagnantes

A. La « sélection préalable » des photos sera opérée de deux façons :

- 1) Sélection par les organisateurs, basée sur des critères de qualité et de correspondance à la thématique du concours uniquement : cette phase durera jusqu'au 25 octobre 2014.
- 2) Sélection par vote sur réseaux sociaux : le nombre de « likes » sur chaque photo sera le critère déterminant, calculé et arrêté à la date du 25 octobre 2014 à 17 h.

B. La sélection des photos gagnantes sera faite de la façon suivante :

L'organisateur garantit aux participants l'impartialité, la bonne foi, et la loyauté des membres du jury.

L'analyse des photos retenues lors de la « sélection préalable » sera faite par un jury composé :

- de la responsable communication de l'UFOLEP,
- de la responsable développement durable de l'UFOLEP,
- d'un représentant du Ministère,
- de 2 à 3 responsables associatifs travaillant sur « **Sport et Biodiversité**»,
- d'un représentant de l'association internationale du Sport pour Tous : l'ISCA (International Sport and Culture Association)
- d'un représentant de la Ligue de l'enseignement,

Le jury de sélection choisira, parmi les photos retenues :

- Les trois participants vainqueurs du concours photos
- les 10 meilleurs clichés, qui serviront de base à la prochaine exposition de l'UFOLEP,
- les 50 meilleurs clichés qui permettront la publication d'un livre-photo visant à illustrer les actions de terrain autour de l'Identité de l'UFOLEP.

Article 7 – Récompenses

3 gagnants seront désignés pour recevoir un bon d'achat dans une enseigne de vente d'articles de sport :

-  1er prix : 1 bon d'achat de 150 euros
-  2^{ème} prix : 1 bon d'achat de 100 euros
-  3^{ème} prix : 1 bon d'achat de 80 euros

Les noms des gagnants seront communiqués à l'issue du Salon de l'éducation courant décembre 2014 (via les lettres électroniques, EJ et par mail). Leur présence ne sera pas exigée pour prétendre à recevoir leur prix. Les gagnants ne pourront pas demander de recevoir la contrepartie de leurs lots en espèce.

Les lots ne sont ni transmissibles ni interchangeables contre un autre objet, ni contre une quelconque valeur monétaire et ne pourront pas donner lieu à un remboursement partiel ou total. En conséquence, il ne sera répondu à aucune réclamation d'aucune sorte.

Les participants sont informés que la vente ou l'échange de lots sont strictement interdits.

Article 8 – Responsabilité

Les organisateurs du concours ne pourront être tenus responsables suite à tous problèmes liés au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, de problème informatique, technologique ou de quelque autre nature.

En outre, les organisateurs ne seraient être tenus responsables du non-respect du droit à l'image par le dépositaire des photos.

Les décisions du jury sont sans appel, elles ne pourront faire l'objet d'aucun recours.

Les organisateurs prendront le plus grand soin des tirages, mais déclinent toute responsabilité en cas de dommages, perte ou vol.

Article 9 : Dépôt du règlement

Le règlement est déposé en l'Etude de Maître Renaud DIEBOLD, Huissier de justice associé, SCP SIBRAN/CHEENNE/DIEBOLD/SIBRAN-VUILLEMIN, 7 avenue verdier – BP107 – 92124 Montrouge Cedex

Le règlement complet du Jeu peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande (timbre au tarif lent en vigueur remboursé sur demande).

Cette demande devra être adressée à l'adresse suivante :

UFOLEP
3 rue Récamier
75341 PARIS cedex 7

Les timbres liés à la demande écrite d'une copie du règlement seront remboursés au tarif lent sur simple demande.

Article 10 : Données personnelles

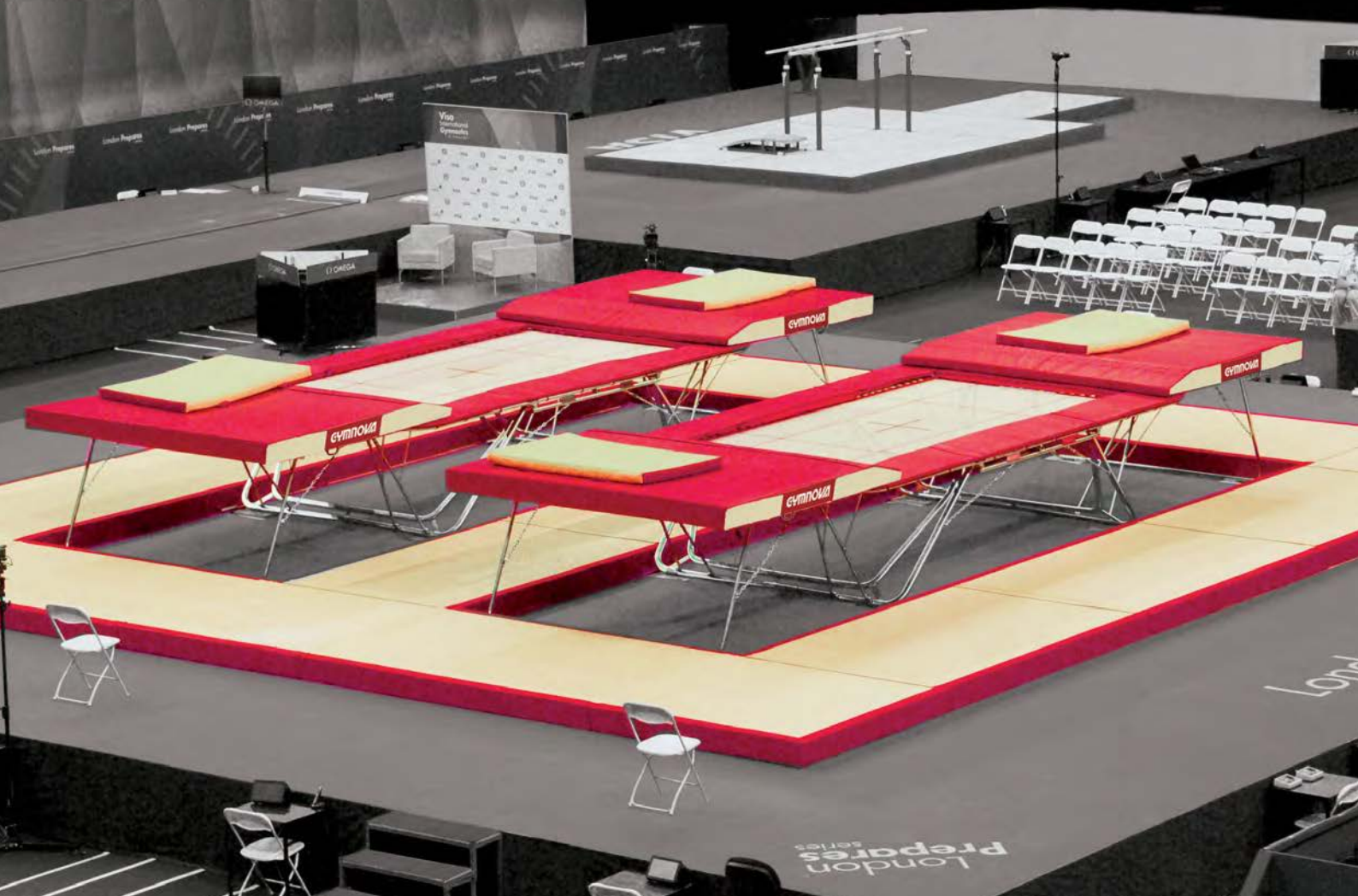
Il est rappelé que pour participer au jeu, les joueurs doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (prénom, nom, adresse email). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution et à l'acheminement des prix. Ces informations sont destinées à l'Organisateur, et pourront être transmises à ses prestataires techniques et à un prestataire assurant l'envoi des prix.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les joueurs disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Pour exercer ces droits, les joueurs devront envoyer un courrier à la société organisatrice.

COMPÉTITION NATIONALE GYM UFOLEP

7 & 8 JUIN 2014

15 % de remise* sur le matériel GYMNOVA



GYMNOVA

A l'occasion de la Compétition Nationale GYM UFOLEP qui se déroulera du 7 au 8 juin à Vendôme, la société GYMNOVA vous fait bénéficier d'une remise exceptionnelle sur deux trampolines de compétition complet Réf. 5270 homologués FIG (toile 5x4).

8 611,86 € TTC (7 176,55 € HT) au lieu de 10 131,60 € TTC (8 443 € HT)

Vous avez jusqu'au 1^{er} mai pour en profiter !

Pour tout renseignement et réservation, merci de nous contacter par téléphone au **04.91.87.51.20** ou par email : **info@gymnova.com**

* Matériel d'occasion utilisé lors des Compétitions Nationales GYM UFOLEP.

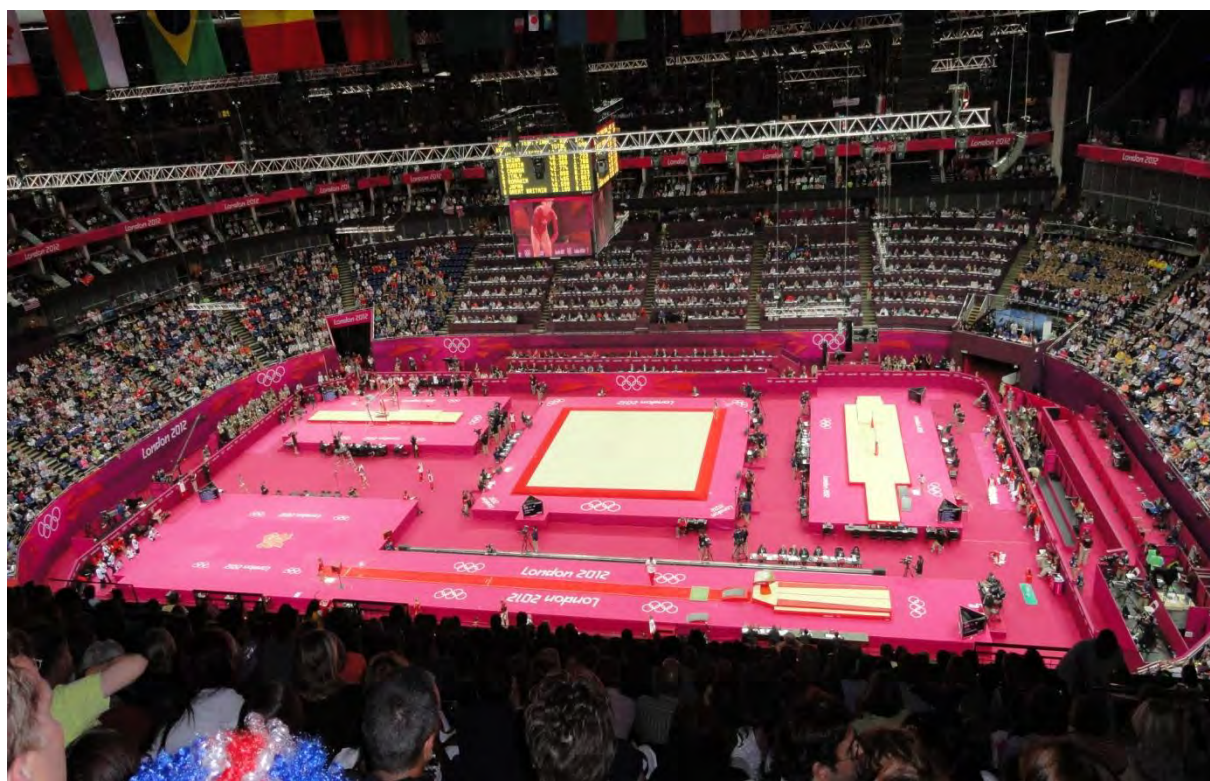
Coût du transport en sus sur devis, nous contacter.

Offre valable uniquement du 20 janvier au 1er mai 2014 sous réserve de disponibilité des stocks.

GYMNOVA

La passion de la gymnastique

PRET PLATEAU SIMPLIFIE



Présentation :

Ce type de partenariat doit permettre:

- Au comité concerné d'assurer l'organisation des compétitions sur leur région/zone
- De limiter les coûts liés aux prêts de matériel pour les clubs organisateurs
- D'équiper les clubs avec du matériel d'occasion en fin de saison.

Eléments financiers :

Ex du comité de Bretagne : ce dernier répartit les dépenses liées au plateau entre tous les utilisateurs concernés :

- Pour un club FFG breton le coût du prêt est de 600 euros + le transport négocié avec le transporteur désigné + l'assurance.
- Pour un club FFG d'une autre région le coût est de 1000 euros + frais de transport + assurance
- Pour un club d'une autre fédération, il est de 1500 euros + frais de transport + assurance.
- Coût d'un plateau simplifié : 92 014 € TTC

Le stockage du matériel coûte environ 1000 euros par mois au Comité auquel s'ajoutent les frais d'assurance.

Contrat : Le CR de Bretagne envoie systématiquement un contrat de prêt à chaque emprunteur. Voir contrat type ci-joint.

Il est, par expérience, grandement préférable de privilégier de ne travailler qu'avec un transporteur et de négocier avec lui que le matériel reste dans la remorque en permanence (afin d'éviter que le matériel ne soit déchargé après chaque utilisation dans un entrepôt quelconque).

Par ailleurs cela permet de conserver la remorque sur place et de recharger le matériel dès le dimanche soir et de le livrer à la date souhaitée par le club emprunteur.

Plus globalement, s'agissant d'un investissement lourd, GYMNOVA se réserve le droit de valider les candidatures des comités intéressés par ce type de partenariat.



La passion de la gymnastique

Partenariat saison 2014 entre Le Comité régional deet GYMNOVA

L'objectif :

La société GYMNOVA, sise au 45 rue Gaston de Flotte, 13012 MARSEILLE, représentée par Patrice FERRAINA, Directeur Commercial, souhaite consolider son image et sa présence sur les compétitions en s'appuyant sur les acteurs de la gymnastique capables de valoriser la performance de ses produits afin de maintenir son statut de spécialiste en équipements sportifs, gymniques et acrobatiques.

Clauses de fonctionnement et engagements régissant le partenariat :

Engagements de GYMNOVA :

- Mettre à disposition du Comité un plateau de compétition mixte simplifié suivant la liste ci-jointe d'une valeur de € TTC en début de saison pour équiper les différentes compétitions départementales, régionales, de zones, nationales ou tout autre évènement gymnique sur les départements suivants :
- Ce plateau sera mis en vente dès la première compétition auprès des clubs du secteur concerné avec une remise de 25 %. Le matériel sera disponible et devra être enlevé par les acheteurs à l'issue de la dernière compétition de la saison (fin Juin)
- Le suivi de la vente du plateau sera assuré par le Technico-commercial du secteur
- Une assistance technique sera assurée par le Technico-commercial du secteur à chaque compétition pour les opérations de montage/démontage. (Présence physique ou assistance téléphonique)

Engagements du Comité Régional :

- Prendre en charge et gérer le stockage et le transport du plateau pour chaque prêt et pendant toute la durée de la saison. Les coûts liés au stockage seront financés avec une part fixe (à déterminer) refacturée aux clubs organisateurs à chaque prêt. Les coûts de transport seront eux facturés aux frais réels aux clubs organisateurs à chaque prêt.
- Gérer les prêts aux différents clubs en s'appuyant sur un contrat de prêt type (Vous trouverez ci-joint un exemple de contrat type)
- Désigner un responsable « matériel » qui sera en charge des opérations de déchargement, montage/démontage et rechargement/stockage.
- Assurer l'ensemble du plateau pendant toute la durée de la saison



La passion de la gymnastique

- Laisser la possibilité à des clubs non affiliés à la FFG ou en dehors du secteur géographique du comité de bénéficier du prêt du plateau à des conditions financières qui seront validées en commun accord avec GYMNOVA
- Assurer la promotion de l'opération de vente du plateau auprès de ses clubs affiliés grâce à un e-mailing mensuel et par une communication orale et écrite sur chaque compétition équipée avec le plateau pour assurer la vente totale du plateau à l'issue de la saison.
- Véhiculer l'image de GYMNOVA au travers des documents supports utilisés par le Comité Régional en faisant paraître les derniers logos et visuels de la marque
- Accueillir un stand permanent GYMNOVA sur les sites gymniques lors des manifestations
- Etablir un lien entre le site Internet du Comité Régional vers le site Internet de GYMNOVA
- Garantir gratuitement une insertion publicitaire à GYMNOVA dans le bulletin régional

Durée :

La présente convention prend effet à la date de sa signature, soit leet est établie pour une période de 1 an, sauf dénonciation par l'une ou par l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé réception.

Clauses résolutoires :

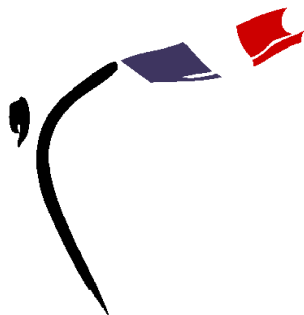
A défaut du respect de l'une ou de l'autre des deux parties, et à défaut d'y avoir remédié dans un délai raisonnable à dater de la mise en demeure faite sous forme de lettre recommandée avec accusé de réception, la présente convention sera résolue de plein droit, sans qu'il soit besoin d'aucune formalité judiciaire et sans qu'aucune indemnité ne puisse être demandée ou versée.

Fait à Marseille le :

our GYMNOVA :
Monsieur Patrice FERRAINA
Directeur commercial

Pour le Comité
Monsieur/Madame
Président Régional¹

¹ Ajouter la mention « lu et approuvé » et signer.



Fédération Française de Gymnastique
COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE

CONTRAT DE LOCATION DE MATÉRIEL

GYMNOVA

Entre le **COMITE DE**

et,

Le **club :** , représenté par **M.....**

à l'occasion de la manifestation désignée ci-dessous :

Type de compétition :

Date : du au

Lieu :

Il a été convenu ce qui suit :

OBLIGATIONS ORGANISATEUR :

ARTICLE 1 - RECEPTION, STOCKAGE, MONTAGE, STATIONNEMENT DU CAMION, DEMONTAGE ET REEXPEDITION DU MATERIEL :

Ces opérations sont entièrement à la charge de l'organisateur.

Même en cas de présence de techniciens de GYMNOVA, l'organisateur devra désigner deux responsables pour toutes les opérations de déchargement, montage, démontage et rechargement du matériel.

L'organisateur et/ou les responsables du matériel devront effectuer une pré visite du site de compétition, avec le Technico-commercial GYMNOVA du secteur, un mois avant la compétition afin de préparer leur intervention.

Ces responsables devront faire un état du matériel après montage du plateau et un état du matériel avant démontage et rechargement du plateau avec le responsable GYMNOVA.

La liste du matériel fourni, ci-jointe, servira de base à ces deux états des lieux. Les observations pourront y être notées.

L'organisateur s'engage à mettre à disposition un jeu d'outils nécessaire au montage et au démontage du matériel. (Jeu complet de clefs Allen, clefs plates, douilles + cliquet, un maillet, clef à molette...)

L'organisateur s'engage à fournir lors du déchargement et du rechargement un chariot élévateur de type « **Fenwick** ».

Il sera alors établi *des horaires de montage et de démontage* du matériel avec un minimum de 20 personnes adultes.

L'organisateur s'engage à réexpédier le matériel dans les emballages d'origine, à signaler toute détérioration et avoir recours à une assurance car : **l'organisateur est responsable en cas de vol, perte ou détérioration.**

Nature du matériel prêté : liste ci-jointe

Valeur : **92 014 € TTC**

ARTICLE 2 - HEBERGEMENT :

L'hébergement et les repas du responsable GYMNOVA présent sur la manifestation seront à la charge de l'organisateur. Le personnel GYMNOVA (Technico-commercial) sera logé dans une chambre individuelle.

ARTICLE 3 - PUBLICITE :

L'organisateur réservera à GYMNOVA, à titre gracieux :

- Une annonce publicitaire dans le programme
- Des emplacements gratuits dans la salle de compétition pour affichage publicitaire
- Un emplacement destiné à l'installation d'un stand d'information et de vente (environ 6 m²) avec une table et trois chaises.

Pour ces points, la présence d'une Société concurrente de GYMNOVA ne peut être envisagée sans accord préalable de notre part. Le non respect de cette clause pourra entraîner le retrait immédiat du matériel prêté.

ARTICLE 4 - TRANSPORT DU MATERIEL :

Il est **obligatoire** d'utiliser le transporteur « », le matériel étant stocké chez eux.

Afin de gérer le transport, merci de prendre contact directement avec..... au ou par mail :

Le coût du stockage reste à la charge du Comité

Le coût du transport est à la charge de l'organisateur.

ARTICLE 5 - IMPLANTATION :

L'organisateur devra joindre à ce contrat un plan d'implantation coté du matériel dans la salle, la copie de l'assurance du matériel et fournir au transporteur un plan d'accès pour le camion.

Les agrès viendront se fixer sur des ancrages répondant aux normes F.I.G.

LOCATION :

Tarification

<i>Compétitions Régionales et Départementales</i>	600.00 €
<i>Compétitions Zone sur région....</i>	700.00 €
<i>Compétitions Zone Hors région</i>	1 000.00 €
<i>Autres manif sur Zone....</i>	1 200.00 €
<i>Autres manif hors Zone.....</i>	1 500.00 €-
<i>Autres hors FFG</i>	1 600.00 €

A, le

A

le

Le/la Président(e) Club,

La Présidente,

SIGNATURE

SIGNATURE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS :

A remplir par l'organisateur :

Noms des responsables du matériel :

Coordonnées téléphoniques :.....

Jour et heure de montage souhaités :.....

Jour et heure de démontage et rechargement souhaités :.....

Nombre de personnes mises à disposition par l'organisateur : 20 PERSONNES MINIMUM

Jours et horaires de la compétition :.....

Adresse de livraison :

.....
.....
.....

Accès (plan d'accès) :

MATERIEL DISPONIBLE A LA VENTE A L'ISSUE DE LA SAISON DES COMPETITIONS 2013

DESIGNATION	REF	Qté disponible	PRIX TTC unit.catalogue	PRIX TTC unit. enlevé sur place
Piste d'élan compétition 25 x 1 m - épaisseur 25 mm	2106	1	1 512,94 €	1 134,71 €
Table de saut pied central - FIG	3405D	1	3 239,96 €	2 429,97 €
Barres asymétriques de compétition - FIG	3210D	1	3 206,48 €	2 404,86 €
Poutre pieds standards - FIG	3610B	1	1 425,63 €	1 069,22 €
Barres parallèles de compétition - FIG	3832B	1	4 560,35 €	3 420,26 €
Portique anneaux compétition réglable en élasticité	3770C	1	3 147,87 €	2 360,90 €
Cheval arçons pieds standards - FIG	3570	1	2 679,04 €	2 009,28 €
Barres fixe haute compétition - FIG	3020	1	1 871,74 €	1 403,81 €
Tapis 200 x 200 x 20 cm - FIG	1611	1	973,54 €	730,16 €
Tapis saut 260 x 200 x 20 cm	1613	3	1 026,17 €	769,63 €
Tapis 300 x 200 x 20 cm - FIG	1617	7	1 375,40 €	1 031,55 €
Tapis 300 x 200 x 20 cm – FIG- Bavette sur longueur	1618	1	1375.40	1 031,55 €
Tapis barres parallèles 260 x 200 x 20 cm - FIG	1641	2	1 186,43 €	889,82 €
Tapis barres parallèles 260 x 200 x 20 cm - FIG	1614	2	1057.26	792.95 €
Tapis barres parallèles 210 x 200 x 20 cm - FIG	1612	2	913.74	685.31 €
Sur-tapis 400 x 200 x 10 cm - FIG	7008	2	840,79 €	630,59 €
Sur-tapis 200 x 200 x 10 cm	7005	2	444.91 €	333.68 €
Tremplin de compétition "Soft" Nova'Jump - FIG	2197	2	643,45 €	482,59 €
Tremplin de compétition "Hard" Nova'Jump - FIG	2196	2	680,52 €	510,39 €
Matelas de sortie pour table de saut 600 x 200 x 10 cm	7006	2	1 376,60 €	1 032,45 €
Tapis de réception pour poutre 300 x 200 x 20 cm - FIG	1616	2	1 355,07 €	1 016,30 €
Protection de tremplin	2115	1	319,33 €	239,50 €
Tapis "rondade" déhoussable pour saut	2117	1	161,46 €	121,10 €
Tapis de réception pour arçons 400 x 200 x 10 cm - FIG	1630	2	1 267,76 €	950,82 €
Praticable de compétition 14 x 14 m - Ep. 14,5 cm - FIG	6570	1	32 231,00 €	24 173,25 €

Les commandes seront à retourner à :

GYMNOVA -

CS 30056 - 45 rue Gaston de Flotte - 13375 MARSEILLE CEDEX 12

ou par mail à l'adresse : a.boisrobert@gymnova.com

Elles seront honorées en fonction du stock disponible et de leur date de réception.

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Monsieur au 06-.....

Liste matériel Plateau GAM/GAF simplifié compétition 2013/2014				
Réf	Désignation	qté	PV Unitaire HT	PV total HT
6570	Praticable de compétition dim 14x14m	1	26949	26949
2106	PISTE DE SAUT compétition	1	1265	1265
3405D	TABLE DE SAUT pied central	1	2709	2709
3210C	BARRES ASYMETRIQUES de compétition	1	2681	2681
3610B	POUTRE pieds standards	1	1192	1192
3832B	BARRES PARALLELES haute compétition avec rallonges lestées	1	3813	3813
3770D	PORTIQUE ANNEAUX réglable en élasticité	1	2632	2632
3570A	CHEVAL ARCONS pieds standards corps cuir	1	2240	2240
3020C	BARRE FIXE haute compétition	1	1565	1565
2196A	TREMLIN "HARD" FIG NOVAJUMP	2	569	1138
2197B	TREMLIN "SOFT" FIG NOVAJUMP	2	538	1076
2115A	TAPIS DE TREMLIN	1	267	267
2117A	TAPIS D'APPEL DE SAUT	1	135	135
1630A	TAPIS D ARCONS	2	1060	2120
1611	TAPIS DE RECEPTION 200x200x20cm	1	814	814
1613A	TAPIS DE RECEPTION 260x200x20cm	3	858	2574
1616	TAPIS SOUS POUTRE 300x200x20cm	2	685	1370
1620	TAPIS DE RECEPTION 400x200x20cm	1	1207,5	1207,5
1617	TAPIS DE RECEPTION 300x200x20cm	9	1150	10350
1618	TAPIS DE RECEPTION 300x200x20cm (Bavette Longueur)	1	1150	1150
1641	TAPIS DE BARRES PARALLELES 260x200x20cm	2	992	1984
1612	TAPIS ADDITIONNEL 210 x 200 x 20 cm (Spécifique barres //)	2	764	1528
1614	TAPIS PARALLELES 260 x 200 x 20 cm	2	884	1768
1646	TAPIS CENTRAL POUR BARRES PARALLELES	1	666	666
2920C	JEU DE PROTECTIONS DE PIEDS la paire	2	196	392
2922	PROTECTION CHAINE CHEVAL ARCONS	1	49	49
7008A	MATELAS 400x200x10cm	2	703	1406
7005	MATELAS 200 x 200 x 10 cm	2	372	744
7006A	MATELAS POUR SAUT 600x200x10cm	1	1151	1151
		TOTAL		76935,5

Soit

92015€00 /



L'UFOLEP au salon de l'Euro Nordic Walk 2014



Du 18 au 22 juin 2014 le salon européen de la Marche Nordique, l'**Euro Nordic Walk**, sera au cœur de la station de Méaudre dans le Vercors.

Ce grand rassemblement réunira les **équipementiers et les marques outdoor** du domaine de la **Marche Nordique**, les **fédérations sportives** et les **acteurs du sport-santé**.

A cette occasion, l'UFOLEP sera représentée par Denis FABRE afin d'exposer aux visiteurs du salon la démarche fédérale dans le développement de l'activité de la marche nordique.

L'Euro Nordic Walk est un événement incontournable pour les professionnels et les amateurs de marche nordique et de randonnée. En effet, plus de 5 000 visiteurs sont attendus sur le salon pour l'édition 2014 !

Au programme de cette année, des conférences sur les thématiques du sport-santé et de la marche nordique, des ateliers d'initiations à la marche nordique pour les jeunes mais aussi différents parcours de 28, 23, 15 et 8 km.

Enfin, un défilé des **Régions et Pays** mettra en avant les spécificités des territoires pour l'ouverture du village des exposants.

L'UFOLEP est donc logiquement présente sur ce salon ce qui permettra d'augmenter la visibilité des actions de la fédération sur toutes les activités liées à la marche nordique et à la démarche « sport-santé ».

Pour plus d'informations contactez Denis FABRE (fabredeniscathy@wanadoo.fr / 0675933025) ou rendez-vous sur www.euronordicwalk.com



Modifications du répertoire national



+ Comité directeur national :

- BROYDE Thierry : nouvelle adresse à compter du 25 avril
Lavalade 19140 Condat sur Ganaveix

+ Délégations départementales:

- Marne : nouveau délégué Alexis Munier ufolep.marne51@gmail.com
- Var : ufolep@laligue83.org et odurand@laligue83.org
- Val-de-Marne : CS 713 (à la place du PB 81)
- Réunion : 35 chemin Chevalier – Fleurimont Balance – 97435 Saint-Gilles les Hauts
Téléphone 02 62 43 84 95 fax : 02 62 43 50 98
Contacts : Thierry Grimaud et Patrick Sellier ufolepusepsellier@gmail.com

+ Présidents départementaux :

- Eure : Sylvie VIALLE nouveau mail sylvievialle27@gmail.com
- Val-de-Marne : nouveau président Daniel CHAIX

+ Commissions nationales :

- Finances : Francis Ardouin Président nouveau mail : f.ardouin112@laposte.net

Reportages



Nous vous informons que les reportages diffusés lors de l'assemblée générale UFOLEP de Paris des 11 et 12 avril 2014 sont à votre disposition sur le site fédéral <http://www.ufolep.org> ainsi que sur la chaîne nationale Dailymotion.

✚ Pour le reportage sur le « Plurisport », réalisé dans les associations Ex-Aequo (95) et La Ficelle (45), code Dailymotion : <http://dai.ly/x1osjj1>

✚ Pour le clip « UFOmove », code Dailymotion <http://dai.ly/x1mzczk>

✚ Pour le clip « Identité de l'UFOLEP », code Dailymotion <http://dai.ly/x1allem>

Les vidéos sont également disponibles au téléchargement sur le lien suivant : <http://we.tl/MJxkSTnEZ2> **pour une durée limitée à 7 jours.**

Par la suite, vous devrez effectuer une demande au Pôle communication à l'adresse suivante : nvincent.laligue@ufolep-usep.fr

Opération RUBALISE BIO

OPERATION NATIONALE SUR LE RUBAN DE SIGNALISATION



Le produit indispensable à vos animations sportives et autres organisations.

Bobines largeur 70 mm - longueur 250 ml		
Pack de 20 bobines soit 5000 mètres	290€ ^{ht}	Soit 14,50 € ^{ht} la bobine
Pack de 30 bobines soit 7500 mètres	387 € ^{ht}	Soit 12,90€ ^{ht} la bobine
Pack de 50 bobines soit 12500 mètres	555 € ^{ht}	Soit 11,10 € ^{ht} la bobine
Pack de 100 bobines soit 25000 mètres	900 € ^{ht}	Soit 9,00 € ^{ht} la bobine
Pack de 200 bobines soit 50000 mètres	1660 € ^{ht}	Soit 8,30 € ^{ht} la bobine

Notre service commercial est à votre disposition au 05.46.43.22.86
Si vous souhaitez être recontacté
 Coupon à nous retourner par fax au : 05.46.50.59.21 ou par courriel: contact@sippcom.com

Nom : _____ Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Email : _____

Ville : _____ Département : _____

Fief du Passage, Lot 4
43 rue Robert Gellie
17000 La Rochelle
RCS: 429723000 00023

Téléphone : 05 46 43 22 86
Télécopie : 05 46 50 59 21
Messagerie : contact@sippcom.com



Signalisation
Impression Textile
Protection Individuelle
Publicité et Communication

Pack de 20 bobines soit 5 000 ml à 348 € TTC (17,40 € TTC la bobine de 250 ml/6,96 € TTC les 100 ml)

Pack de 30 bobines soit 7 500 ml à 464,40 € TTC (15,48 € TTC la bobine de 250 ml/6,19 € TTC les 100 ml)

Pack de 50 bobines soit 12 500 ml à 666 € TTC (13,32 € TTC la bobine de 250 ml/5,33 € TTC les 100 ml)

Pack de 100 bobines soit 25 000 ml à 1 080 €TTC (10,80 € TTC la bobine de 250 ml/4,32 € TTC les 100 ml)

Pack de 200 bobines soit 50 000 ml à 1 992 €TTC (9,96 € TTC la bobine de 250 ml/3,98 € TTC les 100 ml)

Ces tarifs sont établis franco de port

Trophées Génération Développement Durable 2014 UFOLEP –CASALSPORT

Ensemble, l'UFOLEP et CASALSPORT s'engagent depuis plusieurs années dans une démarche durable.

Grâce aux "Trophées Génération Développement Durable", l'UFOLEP et CASALSPORT souhaitent soutenir, encourager, stimuler et récompenser les projets sport pour tous et l'esprit d'initiative au sein des comités départementaux, régionaux UFOLEP et des Associations Sportives affiliées.

Les projets doivent mettre en avant soit :

1. des valeurs humanistes, de solidarité et/ou de prise de responsabilité éco citoyenne
2. des valeurs pédagogiques et ou de développement d'une pratique sportive éco responsable en mettant l'accent sur la santé via des approches nutrition et gestion de l'eau
3. des valeurs et des organisations qui contribuent à dynamiser les territoires ruraux en s'inscrivant dans une démarche de développement durable et d'attractivité de ces territoires

Cette année, en plus du dossier de participation à remplir en ligne, **une vidéo de 3 minutes** pourra être réalisée afin de présenter votre projet aux membres du jury. De façon originale, à vous de montrer en quoi votre projet devrait être récompensé par les Trophées Génération Développement Durable.

Nous avons voulu un accès facile et rapide au projet, soit en trois étapes simples :

1. Compléter le dossier 2014 décrivant le projet sur le site fédéral, rubrique communication, Trophées Génération DD ou remplir le dossier en ligne :

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/tropheesgenerationdeveloppementdurable.html>

2. Réaliser une vidéo de 3' qui accompagnera la présentation du projet et qui sera projetée lors de la tenue du jury,
3. Envoyer le dossier, **avant le 15 octobre 2014**, à l'UFOLEP, 3 rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07, à l'attention de Rosemary Paul-Chopin.

Nouveauté 2014, les projets menés dans le cadre de l'opération Move Week du 7 au 13 octobre 2013 peuvent postuler aux Trophées génération Développement Durable s'ils respectent un cahier des charges éco responsable (comme celui par exemple de l'Agenda 21 du CNOSF ou le guide UFOLEP des manifestations sportives et développement durable).



POLE FORMATION
documentation

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

PROGRAMMATION 2014 JURYS NATIONAUX CQP ALS

Attention ! Tous à vos agendas !

Les dates des jurys pléniers CQP ALS, organisés au siège de l'UFOLEP nationale, pour l'année 2014 seront :

- Le mercredi 7 mai 2014
- Le jeudi 17 juillet 2014
- Le jeudi 16 octobre 2014

Contact : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.55.

UFOLEP - PLAN DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2014

Nous vous communiquons **la dernière mise à jour** du tableau de synthèse des modules de formation auxquels nous vous proposons de participer.

Ces modules de formation sont ouverts à l'ensemble de notre réseau : élus, bénévoles, professionnels, animateurs, formateurs... Pour autant, et selon les thématiques proposées, certains publics sont ciblés.

Attention ! Les professionnels (intra UFOLEP ou hors UFOLEP) ont la possibilité de demander la prise en charge par leur employeur (droits d'inscription et déplacements), raison pour laquelle nous vous transmettons nos propositions le plus tôt possible pour vous permettre de vous organiser avec votre structure employeur.

Vous retrouverez les fiches de présentation et les liens (*au bas de la page de chaque module*) pour les formulaires d'inscription ou de pré-inscription en ligne sur le site internet de la fédération (Extranet / Formation / Formation Continue Fédérale / Documents / Plan de formation 2014).

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/1FCF - Plan de formation 2014.pdf>

Le maintien des sessions de formation dépend du nombre de participants inscrits, aussi nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre **inscription ou pré-inscription au plus tôt** et impérativement aux dates indiquées. Cela nous permettra d'organiser les formations dans les meilleures conditions.

Bien entendu, nous reviendrons vers vous tout au long de l'année afin de vous informer de la mise en œuvre de chaque module de formation et des éventuelles sessions de formation complémentaires.

Nous vous rappelons que les professionnels salariés des Ligues ou des comités peuvent faire prendre en charge leur participation (coût pédagogique et/ou frais de déplacement) au titre du plan de formation de la structure employeur.

Surtout, n'hésitez pas à nous solliciter.

L'équipe de formation

PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FEDERALE – 2014						
N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
N° 11	Les outils de développement durable http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfoutilsdedeveloppementendurable.html	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	12.05.2014	Paris	60 €	25/04/2014
N° 6	Animateurs / référents - Petite Enfance (0-5 ans) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfformationdeformateurenfancejeunesse.html	Animateur, référents Petite enfance des comités	15-16-17 mai 2014	La Rochette (77)	100 €	25/04/2014
N° 4	Sport Sénior - projet de développement territorial http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfseniorprojetdeveloppementterritorial.html	Élus et professionnels des comités	Juin 2014 (2j)	À définir	100 €	16/05/2014
N° 13	"UFO MOVE" http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfufodance.html	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP Animateurs / Éducateurs	20 au 22 juin 2014	Nîmes (30)	100 €	16/05/2014
N° 10	Développement durable et éco manifestation http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcdvdpdurableecomanifestations.html	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	23.09.2014	Paris	60 €	04/07/2014
N° 14	UFOWEB (niveau 1 / niveau 2) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfufoweb.html	Animateurs / Éducateurs Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	6.10.2014 / 7.10.2014	Paris	60 €	04/07/2014
N° 15	Outils et formulaires en ligne http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfoutilsetformulairesenligne.html	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	13.10.2014	Paris	60 €	04/07/2014
			Déc. 2014			
N° 16	Initiation à la PAO http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcinitiationpao.html	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	14.10.2014	Paris		04/07/2014

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
N° 2	Maîtriser et suivre la comptabilité d'une association http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitriserlacomptabiliteasso.html	Trésorier et professionnels des comités	15 et 16.10.2014	Paris	100 €	04/07/2014
N° 1	Recyclages (obligatoires) des moniteurs PSC1 http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfreyclagemoniteursecourisme.html	Moniteurs PSC1, titulaires du BNMP5/PAE3	17.10.2014	Salbris (Centre)	60 €	04/07/2014
			5.11.2014	Val-de-Marne (94)		
			19.11.2014	Toulouse (31)		
N° 17	Levée de fonds : règles, enjeux, outils (cycle de 3 sessions - 1 ^{ère} session) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclevveedefonds.html	Élus et professionnels de l'UFOLEP	Oct. 2014 (2j)	Paris	60 €	04/07/2014
N° 9	Stratégie d'accompagnement de l'emploi http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcstrategieaccompagnementemploi.html	Élus et professionnels des comités	Oct/Nov 2014 (2j)	Paris	100 €	04/07/2014
N° 18	Lobbying, réseau et partenaires (cycle de 3 sessions - 2 ^{ème} session) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcreseauxpartenaireslobbying.html	Élus et professionnels de l'UFOLEP	Déc. 2014 (2j)	Paris	100 €	04/07/2014
N° 20	Formation à l'accompagnement de la VAE http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcformationaccompagnementvae.html	Professionnels de l'Ufolep	Dates à déterminer	Paris	100 €	04/07/2014
			Date à déterminer			
N° 5	Formation de formateurs d'animateurs, personnes ressources – Séniors (vieillesse réussie) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcformateuranimateurseniorvieillessementreussi.html	Formateurs et personnes ressources des comités	Dates à déterminer	Paris	100 €	04/07/2014

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2014

MODULE N° 6

FORMATION D'ANIMATEURS / RÉFÉRENTS - PETITE ENFANCE (0-5 ans)

Objectifs de formation

- Approfondir les connaissances sur le développement et le comportement de la Petite Enfance ;
- concevoir et animer des séances d'éveil à la motricité et de jeux adaptés ;
- connaître la réglementation en matière d'encadrement et de responsabilités ;
- maîtriser l'environnement de la « petite enfance » ;
- identifier les stratégies de développement territorial.

Public visé

- animateur/trice référent(e) pouvant être moteur au développement d'action en faveur de la Petite Enfance et à l'encadrement sur votre territoire (profils Brevets Fédéraux d'Animateurs APE, GRS, Gymnastique, CQP ALS, expérience en matière d'encadrement d'enfants et de jeunes enfants).

Éléments de contenus

- le développement de l'enfant : neurobiologique, affectif, psychomoteur, cognitif et social
- le choix des objectifs pédagogiques, les attitudes et les démarches d'intervention
- les relations parents / enfants / animateur
- le choix des pratiques et matériels pédagogiques
- responsabilité, prévention et sécurité de l'enfant
- les réseaux de la petite enfance et stratégies fédérales de développement
- projets de territoire et projets éducatifs (temps d'échange et de partage)

Durée	Effectif	Lieu
2,5 jours	20 personnes	La Rochette (77)

Intervenants

- Psychomotricienne
- Professionnel de la petite enfance
- Responsable de politique territoriale « petite enfance »
- Membres du Groupe de Travail national UFOLEP « petite enfance »

Coût du stage

- 100 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Correspondant de la formation + coordonnées mail

Benoit GALLET : bgallet.lalique@ufolep-usep.fr

Dates de la formation

Du 15 (9h) au 17 (12h) mai 2014 (avec possibilité d'arriver la veille, le mercredi 14 mai 2014)
<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcformationdeformateurenfancejeunesse.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2014

MODULE N° 11

LES OUTILS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'UFOLEP

Objectifs de formation

- Être capable de proposer des temps de sensibilisation et formation en interne et externe
- Connaître le paysage des acteurs DD et sport et DD
- Maîtriser l'ensemble des outils de l'UFOLEP mis à disposition

Public visé

- Tous publics, bénévoles et salariés déjà sensibilisés à la notion de développement durable

Éléments de contenus

- Définition et enjeux du développement durable : en lien avec le sport, à l'UFOLEP
- Présentation des outils UFOLEP (guides, stratégie, ...)
- Présentation et manipulation du centre de ressources « DD –UFOLEP »
- Les acteurs en présence et leurs outils (Ministère, CNOSF, Ligue de l'enseignement)
- Les outils d'évaluation et de formation DD

Durée	Effectif minimum et maximum		Lieu
1 journée	6	20	UFOLEP nationale

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
- Laetitia ZAPPELLA : Chargée de mission
 - Léonor MAHE : Conseillère Technique Nationale

Coût du stage

- 60 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Correspondant de la formation + coordonnées mail

Laetitia ZAPPELLA, izappella.laligue@ufolep-usep.fr et Léonor MAHE, Imahe@ufolep-idf.org

Dates de la formation - 2014

Le 12 mai 2014 (de 9h30 à 16h30)
<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfoutilsdedeveloppementdurable.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2014

MODULE N° 13

« UFO MOVE » : ensemble de pratiques physiques d'entretien et de danses collectives à partir d'activités cardio et motrices issues des musiques du monde

Objectifs de formation

- Être capable de préparer, d'animer et d'encadrer un cycle d'animation
- Être capable de mobiliser les connaissances, les outils et les techniques associées à l'activité.
- Être capable de développer les actions **UFO MOVE** sur son territoire (conseils, promotion, formation, ...).

Public visé

- Animatrices / eurs sportifs

Éléments de contenus

- L'animation pédagogique
- Les outils et techniques associées à l'activité
- Les activités dansées, etc...

Durée	Effectif minimum et maximum		Lieu
12 heures (2 jours +)	6	18	Nîmes (30)

Intervenants / formateurs

- Intervenants extérieurs

Coût du stage

- 100 € coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Correspondant de la formation + coordonnées mail

Benoit GALLET : bgallet.laligue@ufolep-usep.fr

Date de la formation - 2014

Du 20 (18h) au 22 juin 2014 (15h30) - Nîmes (30)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcufodance.html>

MONITORAT PSC1

du 18 au 24 août 2014 - La Rochette (77)

Nous avons le plaisir de vous informer que le prochain stage de formateur de secourisme se tiendra du 18 août (9H) au 24 août (16H) 2014 dans le département de Seine-et-Marne (région parisienne). Ce stage sera encadré par nos 2 instructrices, mesdames Mauricette LEMAITRE et Isabelle COLLAVET. Vous avez la possibilité d'arriver la veille au soir. L'hébergement et la restauration sont pris en charge par l'UFOLEP nationale, les frais de déplacement sont à la charge du comité.

Nous pouvons accueillir maximum **16 personnes** (la réglementation a été modifiée puisqu'à présent le ratio d'encadrement est d'un instructeur pour 8 stagiaires au lieu d'un instructeur pour 10). La priorité est donnée aux comités qui ne sont pas encore agréés puis à ceux qui ont « perdu » un de leurs deux formateurs de secourisme.

Pour participer à la formation, vous devez impérativement transmettre au plus tard **le 15 juillet 2014** à Elsa SYRITIS (esyritis.lalique@ufolep-usep.fr) les pièces suivantes :

- La fiche d'inscription dûment complétée (document joint)
- PSC1 **datée de moins de 3 ans** (pas d'AFPS ni de SST)
- Un certificat médical (document joint)
- Une attestation de co encadrement (document joint)
- Un chèque d'un montant de 250 € par participant à l'ordre de l'UFOLEP nationale

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée des dossiers complets transmis au Pôle Formation UFOLEP.

Nous vous souhaitons bonne réception de ce courriel et nous tenons à votre disposition.

Bien cordialement à tous.

 TOUS LES SPORTS / AUTREMENT	DOCUMENTS TYPES		Démarche qualité	
	FICHE D'INSCRIPTION AU PICF/PAE FPSC		Rédaction	EPN-01/13
			Validation	LB-01/13
	DT-MNPS-003		Application	
Nombre de pages : 1/1			Mise en relecture	Non défini

Session de formation

DU : / / 20..... AU : / / 20.....

Civilité

☐ Melle ☐ Mme ☐ Mr

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénoms :

Date de naissance : / / Lieu : Dépt :

Pays de naissance Nationalité

Adresse exacte et complète :

Code Postal : Ville : Pays :

Tél dom : Tél trav : Portable :

E-mail :

Profession précise :

Personne à prévenir en cas d'accident

NOM, Prénom :

Tél. journée Tél soirée

Je m'engage à fournir le certificat médical ci-joint dûment complété moins de 3 mois avant la formation, ce qui conditionne mon inscription définitive.

Date :
Le (La) Président(e) de la
Délégation Départementale

Date :
Le (La) Participant(e)

Nom, signature et cachet pour accord

Nom et signature pour accord

A retourner **dernier délai** 1 mois avant le début du stage avec :

- 1 photo récente
- un chèque de euros à l'ordre de l'UFOLEP
- la photocopie du PSC1 datant de moins de 3 ans
- l'attestation de co-encadrement d'au moins une session de PSC1 en tant qu'aide moniteur (modèle joint)
- le certificat médical (modèle joint)

 TOUS LES SPORTS / AUTREMENT	DOCUMENTS TYPES		Démarche qualité	
	CERTIFICAT MEDICAL – MONITORAT DE SECOURISME		Rédaction	EPN-12/11
			Validation	LB-01/12
			Application	
Nombre de pages : 1/1	DT-MNPS-001		Mise en relecture	Non défini

Je soussigné M.....,

docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour :

M.....

né(e) le : / / à Dpt :

demeurant à :

.....

.....

et avoir constaté qu'il (elle):

- ne présente à ce jour, à ma connaissance, aucune contre indication cliniquement décelable, physique ou psychique, pour suivre une formation active en collectivité à l'UFOLEP
- est à jour des vaccinations suivantes : Diphtérie, Poliomyélite, Tétanos

Etabli à la demande de l'intéressé et remis en mains propres pour faire valoir ce que de droit.

Fait à

Le

NOM, cachet et signature du médecin :

	DOCUMENTS TYPES		Démarche qualité	
	ATTESTATION DE CO-ENCADREMENT PSC1		Rédaction	EPN-12/11
			Validation	LB-01/12
			Application	
Nombre de pages : 1/1	DT-MNPS-002		Mise en relecture	Non défini

Je soussigné, M.....
agissant en qualité de.....
pour le compte de l'association.....
certifie que M.....
né(e) le..... à.....

a encadré au sein de notre association au moins une session de PSC1 en tant qu'aide moniteur, et justifie de la maîtrise des techniques du PSC1 pour se présenter à la formation de Moniteur des Premiers Secours.

Etabli à la demande de l'intéressé et remis en mains propres pour faire et valoir ce que de droit.

Fait à

Le

NOM, cachet et signature :

POLE FORMATION
stages

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

BF1 A spécifique - Activités cyclistes (VTT)
Du 17 au 18 mai 2014

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Activités cyclistes (VTT) - BF1 A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du 17 au 18 mai 2014 au Centre Oxygénation Bayard à Gap (05)
Public	 Être licencié UFOLEP (saison 2013/2014) et avoir 18 ans  Avoir validé la Période probatoire et avoir le tronc commun BF1
Pré requis technique	 Être capable de monter à VTT et de faire fonctionner le vélo  Être capable d'effectuer un minimum d'entretien et de réparation de la machine  Être capable de respecter le code de la route  Être familiarisé et sensibilisé aux règles élémentaires de la pratique du VTT en pleine nature
Objectifs	 Devenir animateur Activités cyclistes (VTT)  Être capable d'organiser, d'animer, gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département.
Contenus de formation	 Technique et Pédagogie  Législation  Sécurité de la pratique  Environnement
Documentation et matériel demandé	 Matériel de prise de notes et documentation personnelle  Tenue de sport et VTT  Livret de Formation
Responsable administratif	Valérie ALIX
Responsable formation	Charles-Baptiste AGOSTINI
Formateur (s)	Jean-Claude BAGOT
Coût par stagiaire	160 € avec hébergement 55 € sup. pour une arrivée la veille (dîner + petit-déjeuner compris)
Inscriptions	Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :  UFOLEP PACA 192 rue Bertin Horace 13005 MARSEILLE  04 91 42 28 60  ufolepaca@yahoo.fr Date limite de réception des dossiers : <u>7 mai 2014</u>
Composition du dossier d'inscription	 fiche d'inscription (téléchargeable sur internet www.ufolepaca.fr)  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP PACA ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2013-2014 et du livret de formation

BF 1 A spécifique – Tennis de table Les 17 et 18 mai 2014

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Tennis de table – BF 1 A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 17 et 18 mai 2014 à Valence (26) (<i>et non 16 et 17 mai 2014</i>)
Public	 Être licencié UFOLEP, <i>saison 2013/2014</i> (avoir 17 ans min à l'entrée en formation)  Période probatoire validée et justifier d'un niveau de pratique suffisant  Avoir participé à un Tronc commun BF1
Objectif	 Organiser, animer et gérer un projet d'animation dans l'association.  Participer à l'organisation de l'activité dans son département
Contenus de formation	<u>Durée : 20 heures.</u>  <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	 Matériel de prise de notes - Documentation personnelle  Livret de formation et licence 2013-2014  Tenue de sport
Responsable administratif	Cédric GODDERIDGE
Responsable formation	Vincent DEFOSSEZ
Formateurs	Perrine TAILLIEZ – Christiane MUNIER
Coût par stagiaire	54 € (sans hébergement, repas compris)
Inscriptions	Après de votre délégation départementale qui transmettra à :  UFOLEP 26 26/32 avenue Sadi Carnot 26000 VALENCE  04 75 82 65 00  accueil@ufolep26.fr Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP le 2 mai 2014
Composition du dossier d'inscription	 fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Drôme</i>»), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2013-2014

POLE VIE SPORTIVE

Compte rendu de la réunion les 22 & 23 février 2014 à Salbris (CRJS)

Présents : M. DEMOULIN - JC. DURAND - A. GAILLED RAT – S.MANET- D. MANUEL - JC. VACHER
Assiste : A. BOUGEART (Comité Directeur)
Excusé : B. GALLET

OUVERTURE DE LA SEANCE

D. MANUEL ouvre la séance à 10 heures

SITUATION DES ACTIVITÉS CYCLISTES

Après une perte de 17 000 licences l'an dernier, il faut s'attendre à une nouvelle perte de 5 000 licences cette année. Le risque est de perdre également des associations, qui ne pouvant plus organiser leurs épreuves (CLM, Gentleman, courses de côte, etc.) ouvertes aux non-licenciés et licenciés d'autres fédérations, se tournent pour leurs manifestations vers la FSGT qui propose des prix plus attractifs et des procédures plus souples. D'autre part, Il semblerait que ce soient les licenciés des activités non compétitives qui ne reprennent pas de licences.

Pour la saison 2012/2013, le Comité Directeur National a fait un effort particulier en reversant aux comités départementaux dont les associations avaient souscrit des ACT une aide financière spécifique.

PLAN « MARSHALL »

(Référence historique : plan américain pour aider la reconstruction de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale.)

Devant ce constat alarmant, un plan « Marshall » pour sauver ce qui peut l'être encore a été discuté par l'ensemble des acteurs et approuvé par le Comité Directeur National.

Pour la saison 2014/2015, une aide de 100 000 euros, 50 000 euros financés par la Ligue de l'Enseignement, 50 000 euros sur les fonds propres de l'UFOLEP, vont être consacrés à l'aide aux associations ayant souscrit des ACT auprès de l'APAC. Cette aide devrait faire baisser le prix de l'ACT dans une fourchette comprise entre 30 et 40 % . Les modalités ne sont pas encore définites, mais il serait plus simple de reverser ces sommes aux Comités Départements, qui pour certains accompagnent déjà financièrement les ACT prises par les associations.

Une réunion pour préparer la saison 2014/2015 a eu lieu au siège entre l'APAC représenté par A. CAUBET et l'UFOLEP représenté par P. CHEVALIER, B. GALLET et D. MANUEL.

Ces problèmes d'assurances ont eu au moins le mérite de faire apparaître une photographie un peu plus précise des activités dans les départements. Certains ayant une vraie culture cycliste Ufolépienne depuis très longtemps, et ayant des effectifs conséquents ont très peu souffert des dernières mesures concernant l'accès de leurs épreuves à d'autres publics. D'autres, au contraire, à plus faible densité de population, ouvraient d'une façon quasi automatique leurs épreuves aux non-licenciés et aux licenciés d'autres fédérations. Ce sont donc ces derniers qui se retrouvent en grande difficulté et qui nous ont déjà avertis que certaines de leurs épreuves ne seraient plus organisées sous notre égide.

Le problème est d'importance, puisque notre force a toujours été d'avoir des calendriers fournis qui permettaient à nos licenciés de pratiquer leur activité à proximité de leur domicile. Autre problème, certains départements ne peuvent plus organiser les épreuves qualificatives départementales et régionales pour la participation au national, faute de candidats.

Une nouvelle organisation des ouvertures dans les différentes activités cyclistes sera donc mise en place pour la saison 2014/2015 et tous nos règlements devront être modifiés pour en tenir compte. Pour simplifier la bonne compréhension, vous trouverez la synthèse dans le tableau ci-dessous.

Cette nouvelle organisation amène les réflexions suivantes :

- ✚ En cas d'épreuves ouvertes, un classement Ufolep séparé doit toujours être réalisé
- ✚ Le coût d'engagement des licenciés d'autres fédérations doit être supérieur au tarif Ufolep
- ✚ Le coût d'engagement des non-licenciés doit être supérieur au tarif « autres fédérations »
- ✚ Pour les licenciés des autres fédérations, il faut absolument exiger la présentation de la licence FFC ou FSGT, pour vérifier que leur catégorie est admissible, c'est également pour nous la preuve qu'ils ont bien fourni à leurs fédérations un CM
- ✚ Pour les épreuves compétitives ouvertes aux non-licenciés, il faut exiger un CM de non contre-indication à la pratique du sport cycliste en compétition (pour l'instant de moins d'un an)

TABLEAU APPLICABLE SAISON 2014/2015

Activités	Dénominations	Code LIC	Conditions d'organisation		
			LIC UFOLEP + autre FD	Non LIC UFOLEP	Assurance
Cyclotourisme	Promenade allure libre	26013	Oui	Possible	ACT
Epreuves d'endurance (type 12 h/24 h)	Course cycliste par relais	26012	Oui (*) (***)	Non	ACT
Cyclosport	Course cycliste	26012	Oui (*) (***)	Non	ACT
BRS (TNU)	Course cycliste de masse	26012 ou 26013 (**)	Oui	Possible	ACT
Cyclocross	Course cycliste tout-terrain	26013	Oui	Possible	ACT
Cyclocross par étape	Course cycliste tout-terrain (2 jours)	26013	Oui	Possible	ACT
VTT rando	Promenade allure libre	26014	Oui	Possible	ACT
VTT XC	Course VTT	26014	Oui	Possible	ACT
VTT (raid, enduro, descente, dual slalom)	Course VTT	26014	Oui	Possible	ACT
Duathlon, Vétathlon, Bike and run	Activités combinées avec vélo	26010	Oui	Possible	ACT
Dirt	Saut de bosse sur circuit aménagé	29037	Oui	Possible	ACT
Vélo trial – Bike Trial	Epreuve d'adresse sur circuit aménagé	26015	Oui	Possible	ACT
Bicross	Course BMX sur circuit aménagé	26011	Oui	Possible	ACT
Piste	Course cycliste sur piste	26012	Oui (*) (***)	Non	ACT
Gentleman	CLM (par 2 ou par 3)	26012	Oui	Possible	ACT
CLM	Individuel ou par équipe	26012	Oui	Possible	ACT

(*) Dans le respect des catégories admissibles à l'UFOLEP (FFC = PC et PCO, FSGT = 2-3-4-5)

(**) Si licence 26013 il faut fournir un CM d'aptitude à la compétition.

(***) Pour les licenciés des autres fédérations, il faut rajouter à l'ACT des licences à la journée (Pass'Cyclo). Seuls les comités Ufolep peuvent candidater auprès de l'UFOLEP au dispositif « Pass Cyclo » dont l'objet est d'encadrer la participation de non-licenciés UFOLEP qui n'est pas autorisée par la réglementation sportive fédérale. Les raisons de la candidature de chaque comité seront étudiées avant d'accorder la possibilité ou non pour les associations organisatrices du comité de pouvoir mettre en œuvre ce dispositif d'encadrement. Pour rappel, le dispositif « Pass'Cyclo » se veut incitatif à la prise de licence cyclosport UFOLEP.

GT « VELO JEUNE » J. ROBICHON - J.TESSEYDRE - F.RIVIERE

Il a été décidé de compléter le document « Vélo jeune » et de proposer à l'ensemble des comités départementaux une nouvelle activité « Kid Bike ». Il s'agit de proposer aux jeunes entre 6 et 12 ans des activités ludiques regroupées en plusieurs ateliers. Tous les vélos sont acceptés en sachant que c'est une activité de nature, donc il est préférable de posséder des vélos genre VTT ou VTC.

Un clip vidéo a été tourné sur une manche « Kid Bike » à Pujols (47) et un kit sera mis à disposition des comités très prochainement comprenant :

-  Un clip vidéo
-  Un flyer

🚦 Un document spécifique pour expliquer le fonctionnement et la mise en place des ateliers.

Un autre document est en cours de finition, c'est le « livret de progression du jeune VTT'iste », ce document a été initialement créé par le Comité des Deux Sèvres, qui nous en laisse la libre utilisation pour une diffusion nationale.

Chaque département intéressé pourra en faire la demande auprès du Pôle Vie Sportive. Un bordereau spécifique sera communiqué ultérieurement.

GT « FORMATION » A. BOUGEARD – P.BARBE – M. LE GLEVIC – H. MANUEL

Le GT s'est déjà réuni à Bellac (87) pour mettre en place ce que sera la future « valise de formation Activités Cyclistes ». La première réunion a eu pour but de recenser, sélectionner tous les documents existants. Une deuxième réunion (26 & 27 avril) permettra de commencer à mettre en forme cette documentation.

VTT - INTERVENTION A. GAILLEDROT

Tout semble prêt pour le national de VTT 2014 à Montargis (45), les derniers détails ont été réglés par une dernière visite sur le site. Une première, les motos d'ouverture et de fermeture seront électriques.

La circulaire du national est sur le site des Activités Cyclistes, les dates d'ouverture et de fermeture du serveur sont du 23 au 30 avril.

Dates des futurs nationaux :

- 🚦 2015 Corrèze
- 🚦 2016 Pas de Calais

CYCLOCROSS - INTERVENTION JC. VACHER

Le dernier national de Mennecy, s'est relativement bien passé, mais un temps très pluvieux a transformé le circuit en bourbier. Devant ce constat, nous avons décidé au dernier moment de laisser libre le changement de vélo, pour éviter la casse. Pour mémoire, sur le national de CLUIS dans l'Indre, c'est une centaine de dérailleurs qui avaient cassé.

Le parc à vélos n'étant pas spécialement aménagé, il s'est produit quelques incidents, dont nous tiendrons compte pour les prochaines éditions.

Il a été décidé de ne pas généraliser le changement de vélo systématique, mais de réagir au coup par coup en fonction de l'état du terrain. Un schéma d'un parc à vélo type sera rajouté dans le cahier des charges.

Autres soucis, les dossards et les plaques étaient illisibles du fait de la boue, nos officiels ont eu les plus grandes difficultés pour établir les classements. Il a été décidé pour 2015 de remplacer la plaque de guidon par deux petits dossards d'épaule.

Dans le même temps, une demande a été faite auprès du comité directeur national pour l'acquisition d'un système de « puces électroniques ». Il faudra que ce système soit jetable, car avec 1200 participants la distribution et la restitution ne seraient pas gérables. Le système « DAG » serait envisagé.

La participation a été très bonne avec 551 engagés contre 583 l'an passé.

L'organisateur 2015 sera le Nord et le club de Fourmies, inutile de vous présenter cette organisation. Par contre un problème technique sur le site fait que les dates seront avancées au 17 & 18 janvier 2015. De ce fait les dates préconisées seront :

- 🚦 7 décembre pour le départemental
- 🚦 14 décembre pour le régional

Pour alléger le planning de la journée, il a été prévu de commencer les épreuves plus tôt le samedi.

La perte de licences et d'associations que nous connaissons fait que certaines épreuves qualificatives n'ont pu avoir lieu. De ce fait, dès la prochaine saison, pour participer au National de Cyclocross il sera nécessaire d'avoir effectué une seule épreuve qualificative (départementale ou régionale). Pour les départements ayant la possibilité d'organiser un départemental et un régional, ils pourront comme par le passé continuer à organiser les deux épreuves.

Date des futurs nationaux :

- 🚦 2016 Gironde lieu à définir
- 🚦 2017 Haute-Vienne lieu à définir

CONTRE LA MONTRE - INTERVENTION SANDRINE MANET

Sandrine va se rendre très prochainement sur le site de Saverne (68) pour homologuer le circuit et les installations. La date est confirmée pour les 20 & 21 septembre. Rappel pour participer à ce national, avoir effectué une épreuve qualificative (départementale ou régionale).

Il a été décidé d'ouvrir le CLM individuel aux 15/16 ans. Afin de ne pas faire de sur enchère au niveau du matériel, ils auront l'obligation de courir sur des vélos traditionnels avec des roues à rayons. Des prolongateurs de cintre seront autorisés.

Dates des futurs nationaux :

-  2015 Aube
-  2016 Eure & Loire

CYCLOSPORT - INTERVENTION D. MANUEL & M. DEMOULIN**NATIONAL 2014**

Salouël semble être fin prêt pour nous accueillir les 4 – 5 – 6 juillet, le circuit a été changé de sens de circulation de façon à ce que l'arrivée soit moins dangereuse et plus longue.

Ce circuit composé de longs faux plats balayés souvent par le vent devrait avantager les routiers sprinters.

Pour des raisons de sécurité (hôpital proche de la ligne d'arrivée), la préfecture nous a imposé que le départ de la catégorie des plus de 60 ans se fasse le vendredi soir à 19 heures.

NATIONAL 2015

Nous nous sommes rendus à Liancourt pour rencontrer les futurs organisateurs que nous connaissons pour la plupart, Liancourt ayant déjà été organisateur en 1992.

Après avoir fait le circuit, il apparaît que la rue des arts est en très mauvais état, et nous n'avons aucune garantie pour savoir si des travaux pourront être réalisés d'ici là.

Nous prendrons donc au pied de la rue des Arts, une rue à droite en bien meilleur état et d'un pourcentage moins important, qui rejoint l'ancien circuit au sommet.

Autre problème, nous ne pourrions pas commencer le national le vendredi avec les plus de 60 ans, pour des raisons de circulation, il faudra donc faire rentrer toutes les épreuves dans le samedi et le dimanche.

NATIONAL 2016

Nous avons reçu la candidature officielle de Rochechouart (87).

BRS – TNU - INTERVENTION JC. DURAND

Nous inaugurons cette année une nouvelle formule, Jean-Claude n'aura plus besoin de se déplacer sur toutes les épreuves, car il n'y aura plus de remises de maillots intermédiaires. Par contre le TNU devra s'étoffer de nouvelles épreuves, charge à lui de trouver des épreuves rentrant dans les critères du TNU.

Une nouvelle épreuve rentre dès cette année dans le TNU, il s'agit de la Béarn Cycl'Espoir (64), cette épreuve qui en est à sa 10^e édition reverse l'intégralité des gains à une œuvre caritative.

La remise des Trophées se fera lors de l'Écureuil à La Souterraine (23), grâce à nos partenaires (Stage du Soleil, CBT Italia, Ekoï) nous pourrions offrir de nombreux lots.

CYCLOTOURISME - INTERVENTION JC. DURAND

Une refonte complète des Trophées Nationaux et des Circuits permanents vient d'être faite par Jean Claude et Nicole Durand. Désormais chaque circuit est accompagné de son fichier GPX pour rentrer dans les GPS de vélo et KMZ pour la visualisation sous Google Earth.

Ce gros travail est maintenant sur le site de la CNS en libre téléchargement, on prévoit également de mettre en place un dépôt de fichiers GPS.

COMMUNICATION - INTERVENTION D. MANUEL**CONCOURS SPORTOUR**

Tous les mois sur le site des Activités Cyclistes un séjour cycliste en Catalogne est mis en jeu par tirage au sort. Le règlement a été déposé chez un huissier comme la loi nous y oblige.

ALLTRICKS

Société de vente de matériel cycliste sur internet à des prix particulièrement bas. Nous avons pu obtenir une ristourne supplémentaire de 5% pour les licenciés UFOLEP, grâce à un code privilège qui changera tous les mois et qui vous sera annoncé dans la « Lettre aux associations ».

Cette société partenaire des grands événements nationaux, mettra à notre disposition des engagements gratuits sur des épreuves du type : étape du tour, roc d'Azur, roc des Alpes, que nous distribuerons par tirage au sort sur nos nationaux.

APPLICATION SMARTPHONE « CYCL'UFO »

Cette application regroupe beaucoup de fonctionnalités :

-  Information licence
-  Visualisation des cartes de compétiteurs

-  Résultats des nationaux en live après chaque arrivée d'épreuve.
-  Règlements nationaux
-  Circulaire des championnats
-  Trace GPS (enregistre vos déplacements et vous les restitue)
-  Etc..

Cette application sera disponible très prochainement pour les deux plateformes Android et Apple iOS sur leurs plateformes de téléchargement respectives dans un délai très proche. La disponibilité sera communiquée sur le site des Activités Cyclistes.

NOUVEAU SITE TNU

Un nouveau site www.tropheenational.org vient d'être créé pour pouvoir suivre le classement du TNU.

Fin des travaux à 15 heures — prochaine réunion les 21 & 22 juin à Salbris



IMPORTANT

✚ **Les 12 heures UFOLEP de Tennis de Table, Challenge Carole Artaud** se dérouleront le 20 avril 2014 à Saint Pourcain sur Sioule (03)

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

[http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/plaquette - 12 heures 2014 St Pour%C3%A7ain.pdf](http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/plaquette_-_12_heures_2014_St_Pour%C3%A7ain.pdf)

→ **la fiche d'identification** :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FICHE-IDENTIFICATION-12-HEURES-2014.doc>

✚ **Le Championnat National B de Tennis de Table** se déroulera les 3 et 4 mai 2014 à Brest (29).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

[http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/dossier_d%C3%A9l%C3%A9gation TT-B-2014.pdf](http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/dossier_d%C3%A9l%C3%A9gation_TT-B-2014.pdf)

→ **Les fiches à remplir** :

[http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/dossier_d%C3%A9l%C3%A9gation TT-B-2014.pdf](http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/dossier_d%C3%A9l%C3%A9gation_TT-B-2014.pdf)

✚ **Le Rassemblement National Badminton** se déroulera les 10 et 11 mai 2014 à Vertou (44).

La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Circulaire_organisation_g%C3%A9n%C3%A9rale-2014.pdf

✚ **Les fiches** :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/les-fiches-.doc>

✚ **Le National des Arts Martiaux et Luites Traditionnelles** se dérouleront les 17 et 18 mai 2014 à Nîmes (30).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Arts_Martiaux_2014-Circulaire_d%27organisation-bis.pdf

→ **Présentation des menus** :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Pr%C3%A9sentation_restaurant Arts_Martiaux_2014.pdf

✚ **Le Championnat National VTT** se déroulera les 17 et 18 mai 2014 à Montargis (45)

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

[http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/circulaire-2014_VTT_Montargis_\(45\).pdf](http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/circulaire-2014_VTT_Montargis_(45).pdf)

→ **Le lien pour le site du National de VTT 2014:**

<http://club.quomodo.com/nationalvttufolep2014/accueil.html>

VIE SPORTIVE

✚ La finale interrégionale Zone Sud de GRS se déroulera le 25 mai 2014 à Saint Quentin Fallavier (38).

→ **La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Circulaire_FINALE_ZONE_Sud_25_05_2014.pdf

→ **Ateliers durant la compétition :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/INFO_ATELIERS_CJ_25_05_2014.pdf

→ **Fiches à remplir :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiches_%C3%A0_compl%C3%A9ter_finale_Zone_Sud_St_Quentin_Fallavier_25_mai_2014.doc

✚ **Le Rassemblement National Jeunes de Volley Ball** se déroulera les 31 mai et 1^{er} juin à Villefranche de Rouergue (12)

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/circulaire-RNJ-volley-bulletin.pdf>

→ Les fiches :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Fiches_d%27identification_et_de_r%C3%A9servations_-_RNJ_Volley_2014.doc

✚ **Le Championnat National de Tir à l'Arc** se déroulera les 7 et 8 juin 2014 à la Mure (38).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/2014_Dossier_National_diffus%C3%A9.pdf

→ **La fiche récapitulative :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Copie_de_Fiche_R%C3%A9servation_Diffus%C3%A9.xls

✚ **Le Championnat National A de Tennis de Table** se déroulera les 7 et 8 juin 2014 à Châteauneuf en Thymerais (28).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/PLAQUETTE-COMLETE-A-2014.pdf>

→ **Les fiches à remplir :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche-TT-A-.doc>

✚ **Le Rassemblement National Jean Macé 2014** se déroulera les 7, 8 et 9 juin 2014 à Créteil (94).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/circulaire-complete-2014.pdf>

→ **La fiche d'inscription :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche-inscription-2014.doc>

✚ **Les finales nationales UFOLEP Foot à 11** se dérouleront les 7 et 8 juin 2014 à Appoigny (89).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/circulaire_d%27organisation_Finales_Nationale_APPOIGNY_2014.pdf

✚ La fiche identification et repas :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Fiche-identification-et-repas.doc>



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



KIT BÂTONS MARCHÉ NORDIQUE



OFFRE
SPÉCIALE
KIT
JUSQU'AU
30/06/2014



**tube
carbone 30%**
(personnalisé Ufolep)



**pointe
conique**



**pointe
nordique**



**gantelet
détachable**

KIT 15 PAIRES DE BÂTON + SAC

MEDIUM

tube carbone + pointe conique
+ bouchon rond + gantelet
détachable. Tailles à choisir.
Paire supplémentaire = 33 €.

495 € TTC
frais de port compris

KIT 15 PAIRES DE BÂTON + SAC

PRO

tube carbone + pointe nordique
+ bouchon nordique + gantelet
détachable. Tailles à choisir.
Paire supplémentaire = 36 €.

540 € TTC
frais de port compris



**1 casquette
Euro NordicWalk
OFFERTE
pour chaque
paire de bâton
commandée**

COORDONNÉES

Nom du COMITÉ / ASSOCIATION UFOLEP :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Nom du responsable :

Téléphone :

CHOISISSEZ VOTRE PACK

☐ **MEDIUM**
15 paires de bâton
495 € TTC

☐ **PRO**
15 paires de bâton
540 € TTC

Votre taille	Taille bâtons	Quantité nb de paires
150-157 cm	100 cm	
158-165 cm	105 cm	
166-172 cm	110 cm	
173-179 cm	115 cm	
180-187 cm	120 cm	
188-194 cm	125 cm	
195-200 cm	130 cm	

Nombre total de paires :

Pour vos commandes retournez directement ce document complété à la société G-TECH,
par fax, email, courrier ou contactez-les directement par téléphone

G-TECH
GRENoble - FRANCE

PARTICIPANT DE LA MARQUE GUIDETTI
& FOURNISSEUR OFFICIEL UFOLEP
POUR LA MARCHÉ NORDIQUE

13, impasse Charvet 38 600 Fontaine - France
Tél. +33 (0)4 38 02 02 32 | Fax +33 (0)4 38 02 02 31
contact@gtech-grenoble.com | www.gtech-grenoble.com



TOUS LES SPORTS AUTREMENT



EURO NORDIC WALK
VERCORS



CONÇU ET FABRIQUÉ À GRENOBLE

BÂTON MARCHÉ NORDIQUE

OFFRE RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS UFOLEP

39,90 € TTC*

LA PAIRE DE BÂTONS

* frais de port compris



tube
carbone 30%
(personnalisé Ufolep)



pointe
nordique



gantelet
détachable

Commande par lot de 5 paires minimum.

1 casquette Euro NordicWalk OFFERTE
pour chaque paire de bâton commandée

dans la limite des stocks disponibles

49,90 € TTC*

LA PAIRE DE BÂTONS
+ LE SAC

* frais de port compris



sac de
rangement
pour 2 paires
de bâtons

Les sacs ne
sont pas vendus
séparément.

COUPON COMMANDE

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom du Club :

Téléphone :

Mail :

Pour vos commandes retournez directement ce document complété à la société G-TECH,
par fax, email, courrier ou contactez-les directement par téléphone

Votre taille	Bâtons	Nb de paires
150-157 cm	100 cm	
158-165 cm	105 cm	
166-172 cm	110 cm	
173-179 cm	115 cm	
180-187 cm	120 cm	
188-194 cm	125 cm	
195-200 cm	130 cm	

Nombre total de paires : x 39,90 €

+ Nombre de sacs : x 10,00 €

TOTAL : €



FABRIQUANT DE LA MARQUE GUIDETTI
& FOURNISSEUR OFFICIEL UFOLEP
POUR LA MARCHÉ NORDIQUE

13, impasse Charvet 38 600 Fontaine - France

Tél. +33 (0)4 38 02 02 32 | Fax +33 (0)4 38 02 02 31

contact@gtech-grenoble.com | www.gtech-grenoble.com

Compte rendu de la CNS Moto Les 15 et 16 mars 2014 à Bron

Présents : L. BALIGAND, C. COMAS, JL HAULE, JC SABLE

Assiste : M. COEUGNIET (Comité Directeur)

Excusés : C. CAHON, C. LUQUET

En l'absence de Claude CAHON, Lionel BALIGAND est chargé de la conduite de la réunion.

COMMUNICATION DE L'UFOLEP

Le bureau national souhaite faire le point sur l'activité et envisager des mesures de sauvegarde.

- sujets mis en cause : réglementation, formation, suivi des RTS, CASM, aide aux VTM APAC
- obligation d'agrément annuel UFOLEP du circuit ou du terrain quel que soit l'assureur
- recyclage exceptionnel des « Visiteurs de circuit » pour mise en œuvre des annexes aux RTS 2015

BILAN DE LA NOUVELLE FORMATION DES FORMATEURS TERRITORIAUX

Ce premier stage s'est déroulé dans d'excellentes conditions avec un retour positif des stagiaires. La CNS regrette le peu de candidature à cette formation (un seul en animateur).

La CNS demande aux régions de confier l'encadrement des stages à ces « Formateurs Territoriaux ».

Cette formation est à renouveler afin de pouvoir répondre aux besoins des régions.

Communication à renforcer dans Cont@ct, dans la lettre de la CNS et par un courriel envoyé aux comités.

PERSONNES EN DESACCORD AVEC LES ENGAGEMENTS DE L'UFOLEP

Suite aux problèmes d'assurance, certains membres de la CNS Moto ont fait la promotion d'un autre assureur. Cette position n'est pas compatible avec l'exercice d'une responsabilité nationale UFOLEP, vu les engagements pris devant l'AG Nationale avec l'APAC.

En conséquence un ex-membre de la CNS moto a été supprimé de la liste des formateurs nationaux et d'autres pourraient se voir refuser l'accès aux formations de formateurs territoriaux.

STF DE MOTO CROSS A DALHAIN (57)

Signature du cahier des charges général du STF 2014 et présentation des installations.

Envoyer le cahier des charges spécifique « Structures nécessaires à l'organisation du STF », signé par la CNS.

Prévoir un publipostage pour les confirmations d'engagements pilotes et responsables des régions avec le fichier des inscriptions du STF : préparation par Lionel.

Transpondeurs : les organisateurs nous ont transmis un devis qui comprend la fourniture des tee-shirts offerts aux pilotes ; cette dépense ne concerne pas l'UFOLEP nationale. Fournir un devis sans les tee-shirts.

Les chèques de caution remis lors des engagements seront utilisés pour les transpondeurs et ne seront rendus que le dimanche soir aux responsables de régions.

ADOPTION DU REGLEMENT DU STF DE MOTO CROSS 2014

Participation des quads

Les expériences passées n'ont pas permis de rassembler suffisamment de concurrents pour une série complète. L'organisateur considère que la configuration et la nature de son circuit ne permet pas cette participation en même temps que les motos, car cela provoque un effet de damage et de lissage de la piste préjudiciable à la sécurité des pilotes en solo.

La CNS ne retient pas la participation des quads à Dalhain en 2014 mais elle se montre tout à fait favorable à l'organisation d'une journée spécifique quads regroupant toutes les catégories.

ADOPTION DES ANNEXES AUX RTS 2015

Commentaires de la CNS sur les annexes aux RTS de moto cross pour l'année 2015.

Elles ont pour but principal la sécurité des spectateurs présents.

Les articles de 1 à 4 ne sont pas applicables dans les zones où il n'y a pas de spectateurs.

Art. 1 : Sécurité des spectateurs.

- Barrière du public à 1 mètre minimum de la délimitation de la piste.
- Délimitation de la piste : jalons en matériel flexible, palissade bois de 60 cm minimum. Pas de grillage à mouton.
- Zone neutre : 1 mètre minimum.
- Mur de protection : bottes de paille, mur de pneus de 1 mètre minimum, ceux-ci étant attachés ensemble.

Art. 2 : Protection des spectateurs aux abords des sauts.

- Barrières en bois ou en plastique de 1 mètre minimum sur toute la longueur des appels en délimitation de la piste.

Art. 3 : Protection des spectateurs dans les virages.

- Avec ou sans mur de protection.

Art. 4 : Protection du public dans la zone de départ.

Art. 5 : Protection des commissaires de piste.

Art. 6 : Forme des obstacles.

Art. 7 : Lignes droites.

- Elles doivent faire moins de 125 mètres de long.

Art. 8 : Protection des pistes contiguës.

- Protection des pistes contiguës de plus de 30 mètres de long ;
- De 1 à 2 mètres de distance : en option, soit le talus avec un grillage, soit 2 grillages (1 de chaque côté).
- De 2 à 5 mètres : une seule barrière.

MISE A JOUR DES REGLEMENTS TECHNIQUES

Au fur et à mesure des mises à jour réalisées, ils règlements seront publiés sur le site de la moto. Exemple : le règlement du 50 à galet adopté ce jour par la CNS www.cns.ufolep.org/moto et du national.

QUESTIONS DIVERSES

Réclamation pour le délai trop long des remboursements pour les frais engagés : le début de l'année est très chargé pour la comptabilité nationale.

CASM RENFORCE ?

Afin de s'assurer des compétences liées à la pratique de la compétition, la CNS demande aux pilotes détenteurs d'un CASM mais n'ayant jamais ou depuis longtemps participé à une compétition de s'engager préalable sur plusieurs séances d'entraînements. Par conséquent, l'organisateur en charge de l'entraînement pourra modifier la participation sur le passeport.

REGLEMENTATION

- Généraliser l'agrément des circuits et des terrains à tous les clubs, même s'ils ne sont pas assurés à l'APAC : à ajouter aux règlements.
- Lors de la prochaine réunion de CNS, proposer une arborescence commune à tous les membres de la CNS pour y placer tous les règlements. Jean-Louis sera le garant de la conservation de tous les règlements à jour.
- Les règlements pourront être modifiés en intersaison, pour une application la saison suivante.
- Diffusion d'un règlement technique Sports Mécaniques Moto, y ajouter les particularités pour les quads.

AIDE A L'ASSURANCE APAC

- Suite à l'augmentation de la VTM, une aide a été apportée aux organisateurs en 2013 au prorata du nombre de manifestations organisées. Pour l'année 2014, l'étude de faisabilité est en cours.
- Aide de l'UFOLEP sur 2013, environ 100 € par manifestation. Demande d'une aide pour 2014 prélevée sur les recettes des passeports.
- Sur demande du club, l'APAC accepte de n'encaisser les chèques de la VTM, qu'après la course.

REGLEMENT NATIONAL 2014



Vous trouverez en lien hypertexte, le règlement national 2014 de la Pétanque :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/reglement_national_UFOLEP_2014.pdf

SLACKLINE



Ce cahier pédagogique vous présente les éléments nécessaires à l'organisation et au développement de l'activité Slackline :

- + Matériel et offres « Casal Sport »
- + Installation et aménagement
- + Règles de sécurité
- + Fondamentaux techniques
- + Référentiel de jeux et de situations pédagogiques pour jeunes et adultes

Cette nouvelle pratique peut venir compléter les programmes d'activités gymniques, de nature, d'éducation à l'environnement, ... que ce soit en association ou lors de vos évènements.

Lien pour télécharger le cahier :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/CP-Slackline-6MO.pdf>

COUPES NATIONALES ADULTES VOLLEY BALL LES 7 ET 8 JUIN 2014 A BRIVE (19)



La circulaire d'organisation des Coupes Nationales Adultes Volley Ball 2014 sera prochainement diffusée. Vous y trouverez toutes les informations pratiques.

Dans l'attente, nous vous diffusons la fiche d'inscription du volley 4x4 mixte (épreuve organisée lors des coupes nationales adultes).

FICHE D'INSCRIPTION
POUR LES COUPES ADULTES DE VOLLEY BALL
VOLLEY MIXTE 4x4
Les 7 et 8 juin 2014 à Brive (19)

Nom de la délégation ou du club : _____

Adresse : _____ CP/Ville : _____

Tel : _____ E.Mail : _____

Inscription de Volley 4x4 (Mixte obligatoire)

Nombre d'équipes (composées de 4 joueurs, minimum 2 filles sur le terrain en permanence)

dont adultes (18ans et +) jeunes surclassés (16-17 ans),

Nom d'équipe 1 : _____ Nom d'équipe 2 : _____

Nom d'équipe 3 : _____ Nom d'équipe 4 : _____

Fait à : _____ le / / 2014

Signature du Responsable :

A retourner pour le **20 mai 2014** à :

Philippe SARDA – UFOLEP 81
11 RUE FONVIEILLE – 81000 ALBI CEDEX 09